

**CSMO  
ESAC**

Comité sectoriel  
de main-d'œuvre  
Économie sociale  
Action communautaire

# Planification stratégique

2025-2029



Adopté le 23 janvier 2025

Rapport par

# Convergence

Rédaction: Marie Pier Garneau et Gabrielle B. Le Scelleur  
Mise en page et visuels: Gabrielle B. Le Scelleur

Avec la participation financière de

*Commission  
des partenaires  
du marché du travail*

Québec 

# Politique d'intervention sectorielle et ses indicateurs

## AXE 1

L'intervention sectorielle contribue à renforcer la portée et l'impact de l'action gouvernementale en matière de développement de la main-d'œuvre actuelle et future.

## AXE 2

L'intervention sectorielle permet de répondre en continu aux mutations rapides affectant le marché du travail, dans une vision prospective.

## AXE 3

Les comités sectoriels de main-d'œuvre sont des acteurs incontournables pour identifier et répondre aux besoins en développement de la main-d'œuvre de leur secteur.

## AXE 4

La concertation, le partenariat, la coordination et paritarisme sont au cœur de l'intervention sectorielle.

### ORIENTATION 1.1

Renforcer l'action des comités sectoriels de main-d'œuvre par une collaboration accrue aux stratégies, plans d'action et mesures gouvernementaux qui concernent leur secteur.

### ORIENTATION 2.1

Intervenir avec agilité et innovation face aux défis de la transition verte et des transformations technologiques.

### ORIENTATION 2.2

Améliorer les pratiques en gestion des ressources humaines face aux défis de rareté de main-d'œuvre.

### ORIENTATION 2.3

Soutenir la promotion des secteurs et de leurs métiers et professions.

### ORIENTATION 3.1

Enrichir la connaissance de l'information sur le marché du travail en développant une compréhension commune des défis actuels et futurs du marché du travail.

### ORIENTATION 3.2

Favoriser la pleine utilisation des compétences de la main-d'œuvre.

### ORIENTATION 4.1

Développer une vision partagée des besoins de leur secteur concernant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre.

### INDICATEUR 1.1.1

Projets contribuant aux stratégies, politiques, plans d'action, programmes et mesures gouvernementaux, autres que ceux du MESS et de la CPMT.

### INDICATEUR 2.1.1

Projets entrepris ou réalisés en appui à la transition verte.

### INDICATEUR 2.1.2

Projets entrepris ou réalisés en appui aux transformations technologiques.

### INDICATEUR 2.2.1

Outils et activités en gestion des ressources humaines sur l'inclusion des groupes sous-représentés.

### INDICATEUR 2.3.1

Outils et activités de promotion des métiers et des professions.

### INDICATEUR 3.1.1

Production et diffusion d'une information sur le marché du travail basée sur une analyse prospective.

# Mission

Le CSMO-ÉSAC a pour mission le développement de l'emploi et des compétences de la main-d'œuvre en économie sociale et action communautaire. Il répond aux besoins et anticipe les enjeux de main-d'œuvre du secteur en stimulant et en consolidant la concertation, la mobilisation et le rayonnement du secteur et des personnes qui y œuvrent.

# Vision

L'économie sociale et l'action communautaire est un secteur d'emploi où les personnes qui y œuvrent s'épanouissent en mettant leurs compétences, leurs expertises et leur engagement au service d'organisations collectives.



# Valeurs



# Cibles stratégiques

## ORIENTATION 1

Mobiliser les parties prenantes de l'écosystème par notre leadership et notre expertise en développement de la main-d'œuvre et des compétences



## ORIENTATION 2

Promouvoir l'attractivité de l'ÉSAC comme secteur d'emploi afin de soutenir les organisations collectives dans les enjeux de main-d'œuvre



### ORIENTATION 1.1

Bonifier nos partenariats avec les parties prenantes de l'écosystème l'ÉSAC et de l'intervention sectorielle

### ORIENTATION 1.2

Accroître les collaborations gouvernementales et institutionnelles (cégeps/université, milieux de recherche)

### ORIENTATION 1.3

Créer des liens forts avec les parties prenantes de la transition verte et numérique

### ORIENTATION 2.1

Créer et consolider les partenariats visant la mise en place de transmetteurs/ambassadeurs pour assurer la relève dans les organisations de l'ÉSAC

### ORIENTATION 2.2

Promouvoir les métiers, professions et stages dans les organisations de l'ÉSAC

### **ORIENTATION 3**

Renforcer les compétences de la main-d'œuvre actuelle et future dans l'ÉSAC



#### **ORIENTATION 3.1**

Outiler et développer les compétences des organisations collectives sur la gestion des ressources humaines (notamment en EDI)

#### **ORIENTATION 3.2**

Développer l'offre de service relativement à la transition verte et technologique

#### **ORIENTATION 3.3**

Développer des programmes de formation adaptés pour répondre aux défis de main-d'oeuvre

### **ORIENTATION 4**

Anticiper les tendances du marché du travail en ÉSAC afin de soutenir le secteur d'emploi



#### **ORIENTATION 4.1**

Développer une compréhension fine des défis actuels et futurs du marché du travail par une solide expertise en recherche et analyse

#### **ORIENTATION 4.2**

Positionner le CSMO comme une référence incontournable en informations sur le marché du travail en ÉSAC

## **ORIENTATION 5**

Favoriser l'empowerment de l'ensemble des parties prenantes pour optimiser l'efficience organisationnelle du CSMO-ÉSAC



### **ORIENTATION 5.1**

Assurer la représentativité, la diversité et viser l'amélioration continue dans la gouvernance

### **ORIENTATION 5.2**

Consolidier les ressources financières et humaines nécessaires au fonctionnement du CSMO-ÉSAC

### **ORIENTATION 5.3**

Maximiser la synergie, le développement des compétences, le partage de bonnes pratiques, le transfert des connaissances et l'expertise au sein des équipes du CSMO-ÉSAC

### **ORIENTATION 5.4**

Favoriser un climat de travail sain, inclusif et collaboratif

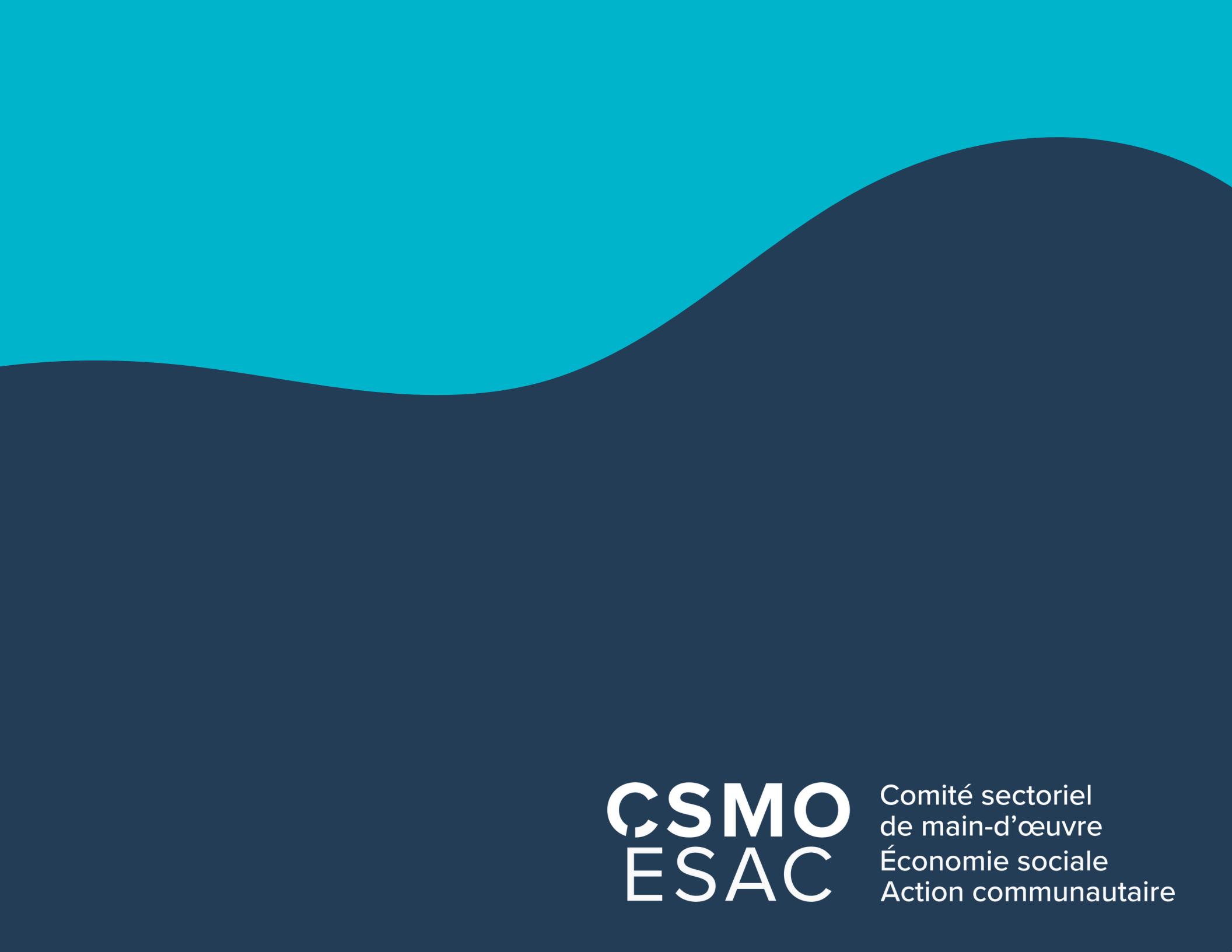
# Cadre normé

Concordance entre les axes de la CPMT et les nouvelles orientations stratégiques du CSMO-ÉSAC.

Nouvelles orientations du CSMO-ÉSAC	Axes et orientations de la CPMT
<p><b>ORIENTATION 1</b> Mobiliser les parties prenantes de l'écosystème par notre leadership et notre expertise en développement de la main-d'œuvre et des compétences</p> 	<p><b>AXE 1</b> L'intervention sectorielle contribue à renforcer la portée et l'impact de l'action gouvernementale en matière de développement de la main-d'œuvre actuelle et future.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>ORIENTATION 1.1</b><ul style="list-style-type: none"><li>◦ Renforcer l'action des comités sectoriels de main-d'œuvre par une collaboration accrue aux stratégies, plans d'action et mesures gouvernementaux qui concernent leur secteur<ul style="list-style-type: none"><li>▪ <b>INDICATEUR 1.1.1</b><ul style="list-style-type: none"><li>• Projets contribuant aux stratégies, politiques, plans d'action, programmes et mesures gouvernementaux, autres que ceux du MESS et de la CPMT</li></ul></li></ul></li></ul></li></ul>
<p><b>ORIENTATION 2</b> Promouvoir l'attractivité de l'ÉSAC comme secteur d'emploi afin de soutenir les organisations collectives dans les enjeux de main-d'œuvre</p> 	<p><b>AXE 4</b> La concertation, le partenariat, la coordination et le paritarisme sont au cœur de l'intervention sectorielle.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>ORIENTATION 4.1</b><ul style="list-style-type: none"><li>◦ Développer une vision partagée des besoins de leur secteur concernant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre.</li></ul></li></ul>
	<p><b>AXE 2</b> L'intervention sectorielle permet de répondre en continu aux mutations rapides affectant le marché du travail, dans une vision prospective.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>ORIENTATION 2.3</b><ul style="list-style-type: none"><li>◦ Soutenir la promotion des secteurs et de leurs métiers et professions.<ul style="list-style-type: none"><li>▪ <b>INDICATEUR 2.3.1</b><ul style="list-style-type: none"><li>• Outils et activités de promotion des métiers et des professions.</li></ul></li></ul></li></ul></li></ul>

Nouvelles orientations du CSMO-ÉSAC	Axes et orientations de la CPMT
 <p><b>ORIENTATION 3</b> Renforcer les compétences de la main-d'œuvre actuelle et future dans l'ÉSAC</p>	<p><b>AXE 2</b> L'intervention sectorielle permet de répondre en continu aux mutations rapides affectant le marché du travail, dans une vision prospective.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>ORIENTATION 2.1</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Intervenir avec agilité et innovation face aux défis de la transition verte et des transformations technologiques.           <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>INDICATEUR 2.1.1</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Projets entrepris ou réalisés en appui à la transition verte</li> </ul> </li> <li>▪ <b>INDICATEUR 2.1.2</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Projets entrepris ou réalisés en appui aux transformations technologiques</li> </ul> </li> </ul> </li> <li>• <b>ORIENTATION 2.2</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Améliorer les pratiques en gestion des ressources humaines face aux défis de rareté de main-d'œuvre.           <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>INDICATEUR 2.2.1</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Outils et activités en gestion des ressources humaines sur l'inclusion des groupes sous-représentés</li> </ul> </li> </ul> </li> </ul> </li> </ul> <p><b>AXE 3</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>ORIENTATION 3.2</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser la pleine utilisation des compétences de la main-d'œuvre.</li> </ul> </li> </ul> </li></ul>
 <p><b>ORIENTATION 4</b> Anticiper les tendances du marché du travail en ÉSAC afin de soutenir le secteur d'emploi</p>	<p><b>AXE 3</b> Les comités sectoriels de main-d'œuvre sont des acteurs incontournables pour identifier et répondre aux besoins en développement de la main-d'œuvre de leur secteur.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>ORIENTATION 3.1</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Enrichir la connaissance de l'information sur le marché du travail en développant une compréhension commune des défis actuels et futurs du marché du travail.           <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>INDICATEUR 3.1.1</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Production et diffusion d'une information sur le marché du travail basée sur une analyse prospective.</li> </ul> </li> </ul> </li> </ul> </li> </ul>
 <p><b>ORIENTATION 5</b> Favoriser l'empowerment de l'ensemble des parties prenantes pour optimiser l'efficience organisationnelle du CSMO</p>	<p>*Le CSMO-ÉSAC souhaite se consacrer à un axe interne malgré que ça ne soit pas exigé par le cadre normé de la CPMT. Une évaluation annuelle du climat de travail sera utilisée à titre d'indicateur.</p>





# CSMO ESAC

Comité sectoriel  
de main-d'œuvre  
Économie sociale  
Action communautaire